Rapport moral

Présenté par le Président

Au nom du Comité Directeur, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport moral de notre association, qui reprend les actions programmées pour la fin de l'année 2013 et pour l'année 2014.

En introduction, je souhaite attirer votre attention sur le fait, que vous a été remis ce matin, dans vos sacoches un guide intitulé « **Manifestation sportive et convivialité** ».
Celui-ci a été réalisé en partenariat avec l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (l'ANPAA 72), le CDOS (comité départemental olympique et sportif) de la Sarthe, et la MILDT (Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie).
Ce livret a été conçu afin de poser les fondements d'une collaboration entre tous pour permettre une manifestation sportive réussie.
Il est à destination des élus locaux, des présidents, des dirigeants et éducateurs d'associations sportives.

1°) <u>Programme des réunions d'information et les formations pour la fin 2013 et 2014 :</u>

D'ici la fin de l'année 2013, nous n'avons programmé que des réunions d'information et des colloques. En effet à l'approche des élections de mars prochain, nous savons qu'il vous sera encore plus difficile de vous libérer pour des journées entières de formation.

Nous avons donc fait le choix de formats plus légers en soirée, le plus souvent.

-*Le 15 octobre prochain*, nous organisons en collaboration avec l'Union Sociale pour l'habitat des Pays de la Loire une rencontre intitulée **« Organismes HLM et collectivités, partenaires pour des logements et un service de qualité »** au Centre St-Christophe à La Chapelle St Aubin de 18h00 à 20h00.

<u>Deux thèmes seront abordés</u> :

- La proximité, la propreté et la tranquillité… : des actions conjointes pour maintenir la satisfaction des locataires,

-Puis la qualité architecturale et environnementale : une préoccupation partagée.

- *Le 18 octobre prochain*, je vous rappelle que nous vous proposons une soirée sur « **les nouveaux modes de scrutin pour les élections de mars 2014** » au centre Val de Vraye à Saint-Saturnin, de 17h00 à 19h00

Cette soirée sera animée par **Judith MWENDO**, Conseillère technique au Département Administration et Gestion Communales à l'AMF Paris.

Elle vous expliquera les nouvelles règles pour l'élection ou la désignation des conseillers communautaires, ainsi que les nouvelles règles pour l'élection des conseillers municipaux dans les communes de moins de 1000 habitants et de plus de 1000 habitants.

- *Le 22 octobre 2013*, nous organisons avec le cabinet FIDAL une soirée sur le thème de : **« La communication en période pré-électorale »,** à l'Espace culturel d'Arnage, l'Eolienne de 18h30 à 20h30.

-*Le 14 novembre prochain*, suite à votre demande, nous vous proposons une matinée d'information de 10h00 à 12h00 sur« **Les chemins ruraux** » à Allonnes salle Yvon Luby. Cette réunion sera animée par un avocat du cabinet Fidal.

-*Le 05 décembre 2013*, en collaboration avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe, nous avons programmé un colloque de 9h00 à 17h00 sur le thème « L**es addictions dans la fonction publique territoriale** », à l'Espace du Narais à Saint-Mars-La-Brière.

Vous avez dans vos sacoches, remises ce matin à chaque congressiste, un document qui récapitule toutes ces réunions. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de nos services.

2°) Le programme pour 2014 *:*

Un nouveau plan de formation devrait se mettre en place en 2014, afin d'accompagner les nouveaux élus dans leur début de mandat.

Nous avons prévu d'organiser des **Universités des nouveaux maires.** Celles-ci se dérouleront sous la forme d'ateliers de travail (comme en 2008).

Nous vous en préciserons les modalités dès que possible.

SI vous avez des suggestions, n'hésitez pas à contacter nos services.

3°) Congrès des maires à Paris :

Le Congrès des maires à Paris se déroulera cette année les 19, 20 et 21 novembre prochains.

L'Association des maires organise pour l'occasion le déplacement sur deux jours : les mardi 19 et mercredi 20 novembre (prendre contact avec les services pour connaître les modalités, les places sont limitées).

4°) Les groupes de travail «simplification administrative»

J'ai relayé auprès de notre Préfet, Pascal LELARGE, les remontées d'expérience et les difficultés que les maires pouvaient rencontrer actuellement.

Le Préfet l'a entendu et nous avons décidé ensemble de créer des groupes de travail pour simplifier, fluidifier, améliorer les relations entre collectivités et services de l'Etat.

Ces groupes de travail auraient pour objectif de détecter les domaines dans lesquels une simplification administrative serait nécessaire, et de proposer des solutions concrètes à mettre en œuvre dans le département de la Sarthe.

<u>4 groupes de travail pourraient se constituer sur des thèmes tels que :</u>

- urbanisme et environnement
- normes et règlementation (sécurité alimentaire, accessibilité, transports)
- installations sportives
- marchés publics

Voici brièvement résumées les actions qui seront menées d'ici les prochains mois.